statistique ou à un autre organisme de dresser les tableaux qui conviennent. Nul parmi nous n'a le temps de le faire. Une fois ce travail terminé, les renseignements seraient clairs et précis et nous pourrions mieux les comprendre.

Le deuxième point que je veux souligner, c'est que j'avais fait inscrire deux questions à l'Ordre du jour, l'une ayant trait au nombre de publications qui sortent de l'Imprimerie nationale et l'autre visant une demande de renseignements au sujet de traductions, spécialement celles que les différents ministères confient à des hommes et des femmes qui ne font pas partie du Bureau des traductions. Demeurée à l'Ordre du jour durant la presque totalité de la dernière session, cette question y a été consignée de nouveau au début de la présente session sans qu'une réponse nous parvienne du ministère des Affaires extérieures. Il me sera possible de démontrer l'importance du Bureau des traductions lorsque, d'un côté, j'aurai reçu les renseignements nécessaires de l'Imprimerie nationale et, de l'autre, lorsque j'aurai les renseignements visant toutes les traductions confiées à des hommes et des femmes dont les services sont rémunérés par le gouvernement du Canada.

Je ne retarderai pas plus longtemps nos délibérations. Je communiquerai ce matin avec le ministère des Affaires extérieures afin de recevoir au plus tôt une réponse concernant les traductions faites à l'extérieur du Bureau des traductions. Il y a plusieurs raisons à cela. J'en ai dit un mot au Sénat l'autre jour.

Il faut maintenant passer à l'ordre du jour et je crois fort à propos de suivre la ligne de conduite que nous nous sommes tracée. Je suis disposé à faire de brefs commentaires visant la gestion des affaires du gouvernement canadien.

Loin de moi l'idée de vous importuner ou de retarder les délibérations. J'ai fait inscrire des questions à l'*Ordre du jour* afin de vous obtenir des renseignements des intéressés et de vous procurer la meilleure chance possible d'avoir plus de détails.

Et si je n'obtiens pas tout ce que j'ai demandé, il sera difficile d'interroger convenablement durant la présente session les hauts fonctionnaires de l'Imprimerie nationale et du Bureau des traductions. J'espère que vous accorderez votre appui à la détermination que j'apporte dans mes demandes de renseignements visant les traducteurs de l'extérieur et je vous en suis reconnaissant.

Le président: Merci, sénateur Pouliot. A l'égard de votre proposition visant la préparation de tableaux par le Bureau fédéral de la statistique, je crois que le comité directeur doit rencontrer cette semaine de hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor. Vous plairait-il que les membres du comité directeur étudient à cette occasion le meilleur moyen de faire préparer ces données statistiques?

Le sénateur Pouliot: Votre décision ou celle du comité directeur me convient parfaitement.

Le président: Au sujet de votre deuxième question, visant le Bureau des traductions, dois-je conclure que vous tenterez vous-même d'obtenir des réponses à vos questions ou voulez-vous que le comité directeur s'en charge?

Le sénateur Poulior: J'ai déjà parlé au nouveau sous-ministre, éminemment compétent, avec lequel je m'entretiendrai de nouveau ce matin pour lui faire part que j'ai saisi le Comité du problème et que, selon toute apparence, il appuie mes efforts visant à trouver réponses à ces questions. J'exagérerai peut-être en tenant de tels propos, mais il me faut un appui; tout ce que je veux, ce sont des renseignements.

Le PRÉSIDENT: En conséquence, vous allez communiquer avec le sousministre. Puis, il vous sera toujours loisible de revenir sur le sujet à la prochaine séance du Comité, pour le cas où vous voudriez apporter des précisions.